ASV Ardèche des Sources et Volcans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ardèche des Sources et Volcans

Bulletin d'information de la communauté de communes

Décembre 2017 | n°1



Service collecte : un nouveau garage | P 14



Équipement sportif : Bilan de la saison à la piscine | P 21



Enfance jeunesse : un nouvel outil, le portail famille | P 11

Dossier:
Le PLUi, c'est parti!
| P 30

Tourisme :
Un service à découvrir
| P 22

Le Président et les élus communautaires vous invitent à une cérémonie des voeux le
Mercredi 24 Janvier 2018 à 19h
Salle polyvalente de Lalevade d'Ardèche

Genêts en fleurs sur le Tanargue

Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade d'Ardèche - La Souche -Mayres - Meyras - Montpezat Sous Bauzon - Péreyres - Pont de Labeaume - Prades - Saint Cirgues de Prades - Saint Pierre de Colombier - Thueyts

Finances : un budget équilibré | P 6

Le boulodrome se concrétise | P 17

Fibre optique, ça démarre | P 27

www.asv-cdc.fr

Édito

Édito du Président

Après une période de mise en place, de structuration, d'organisation et de préparation des projets, notre communauté de communes a maintenant atteint sa pleine vitesse de croisière. Ce premier numéro de notre journal d'information vous permettra de mieux connaitre notre structure et son fonctionnement au quotidien. Pour plus de renseignements et pour suivre l'actualité de notre communauté de communes, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet

www.asv-cdc.fr



Visite MSAP et CDC avec Mme la Sous-Préfète de Largentière

Malgré un contexte budgétaire de plus en plus difficile au niveau national, nous avons pu, grâce à une gestion rigoureuse, optimisée et ambitieuse, maintenir un niveau élevé des investissements publics sur notre secteur pour améliorer nos routes communales (plus de 2,5 millions d'euros seront investis sur la période 2016-2019), préparer notre avenir avec la fibre optique (plus de 12 millions d'euros d'investissement pour le déploiement du très haut débit à la maison), soutenir le développement économique ou encore réaliser de nouveaux équipements.

Etre aux côtés des communes, mutualiser nos forces, nos compétences, nos moyens, porter ensemble des projets structurants pour notre territoire, gérer et maintenir des services publics de qualité, tels sont les enjeux que relèvent chaque jour les élus et les employés de notre communauté de communes.

Il est indispensable que le bloc local commune et communauté de communes (CDC) reste et demeure un échelon de proximité privilégié par nos habitants, un échelon qu'il convient de conserver pour ne pas éloigner les citoyens des élus dans des structures à taille XXL.



Signature du Contrat Ambition Région avec Jean-Claude Flory, conseiller régional, pour un montant de subventions de la Région de 518 000 euros

Comme vous pourrez le découvrir au fil de votre lecture, la multiplicité des tâches à accomplir, la complexité des procédures et démarches, l'évolution réglementaire nécessitent de modifier notre façon de gérer, et conduit obligatoirement notre territoire à s'organiser et s'adapter pour mieux appréhender les défis de demain, pour mieux vous servir et défendre notre qualité de vie et notre patrimoine.

Notre territoire regorge de dynamisme, de belles initiatives, il est riche d'un tissu économique, associatif et culturel très dense.

Je veux ici saluer tous les acteurs de notre territoire et leur assurer de notre total soutien pour développer et faire vivre notre secteur et nos communes.


Signature du contrat de ruralité avec le Préfet de l'Ardèche pour une subvention totale de 890 283 euros

Il faut croire en l'avenir et rester optimiste pour un développement mesuré de notre territoire.

Enfin, en cette période de fin d'année, tous les élu(e)s et employé(e)s de notre CDC se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de Noël et tous nos vœux de santé, bonheur et réussite pour la nouvelle année 2018 qui arrive.

A vos côtés pour défendre au quotidien notre territoire et notre qualité de vie

Le Président
Cédric D'IMPERIO

Sommaire

Page 3 .....Le conseil communautaire
Page 4 et 5 .....Géographie du territoire
Page 6 à 8 .....Finances
Page 9 .....Pôle administratif
Page 10 à 13 .....Pôle petite enfance, enfance jeunesse
Page 14 à 16..... Service Environnement
Page 17 .....Boulodrome
Page 18 et 19.....Développement économique
Page 20 et 21 ....Équipements sportifs
Page 22 à 25.....Office de Tourisme
Page 26..... Action sociale
Page 27..... Fibre optique
Page 28 .....Voirie, aménagements de village
Page 29 .....Maison de services au public
Page 30 et 31 .....Plan local d'urbanisme intercommunal

Bulletin d'information de la communauté de communes Ardèche des sources et volcans N°01 / Décembre 2017
Directeur de publication : Cédric d'Imperio / Rédaction : Equipe de la communauté de communes Ardèche des sources et volcans / Conception : Yoann Cabourg / Crédit photo : Communauté de communes Ardèche des sources et volcans / Impression : ABP/ Tirage : 4500 exemplaires / Distribution : La Poste / Dépôt légal : À parution
Contact : yoann.cabourg@ardechedessourcesetvolcans.com

Le conseil Communautaire

Président

Cédric D'IMPERIO
Maire de Fabras



Premier vice-président

Pierre CHAPUIS
Conseiller municipal
de Thueyts

Administration générale, Finances, Budget , SCOT, Habitat, Urbanisme



Vice-présidents

Daniel CHAMBON
Maire de
Montpezat-sous-Bauzon

Travaux de voirie et aménagements de village



Jérôme DALVERNY
Maire de Prades

Développement économique (y compris artisanat et commerce), Tourisme, Transport, Culture



Joël LAURENT
Maire de Barnas

Service déchets ménagers



René SOULELIAC
Maire de Jaujac

Sport et équipements sportifs Logements et Maison de santé de Jaujac



Yves VEYRENC
Maire de
Pont-de-Labeaume

Petite enfance / enfance / jeunesse Contrat CAF



Thierry PALLOT
Maire de
Saint Cirgues de Prades

Préparation à la prise de compétence Eau, Assainissement, eaux pluviales, et Défense extérieure contre l'incendie



Délégués communautaires

BARNAS :
Joël LAURENT - Suppléant : Alain DEYDIER

BURZET :
Geneviève TEYSSIER - Suppléant : Maurice COMBE

CHIROLS :
Raoul TEYSSIER - Suppléant : Stéphane GINEVRA

FABRAS :
Cédric D'IMPERIO - Suppléante : Nicole CHAMBOULEYRON

JAUJAC :
René SOULELIAC - Bruno GORRIS - Françoise RIGAL

LALEVADE D'ARDÈCHE :
Eric ORIVES - Claude CHARRON - Karine FARGIER

LA SOUCHE :
Thomas ALBALADEJO - Suppléant : Jérôme DAMOUR

MAYRES :
Roland PONTIER - Suppléante : Françoise GELLY

MEYRAS :
Karine ROBERT - Eric LHOPITEAU

MONTPEZAT-SOUS-BAUZON :
Daniel CHAMBON - Chantal PAJOT HELLEBOID

PÉREYRES :
Hervé MEJEAN - Suppléant : Guy DELAIRE

PONT-DE-LABEAUME :
Yves VEYRENC - Christian BOULONI

PRADES :
Jérôme DALVERNY - Marie Hélène HENNACHE - Alain VALETTE

SAINT-CIRGUES-DE-PRADES :
Thierry PALLOT - Suppléante : Bernadette DUBOIS

SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER :
Gérard FARGIER - Suppléant : Guy SARTI

THUEYTS :
Daniel TESTON - Pierre CHAPUIS - Christiane DESVIDEAUX

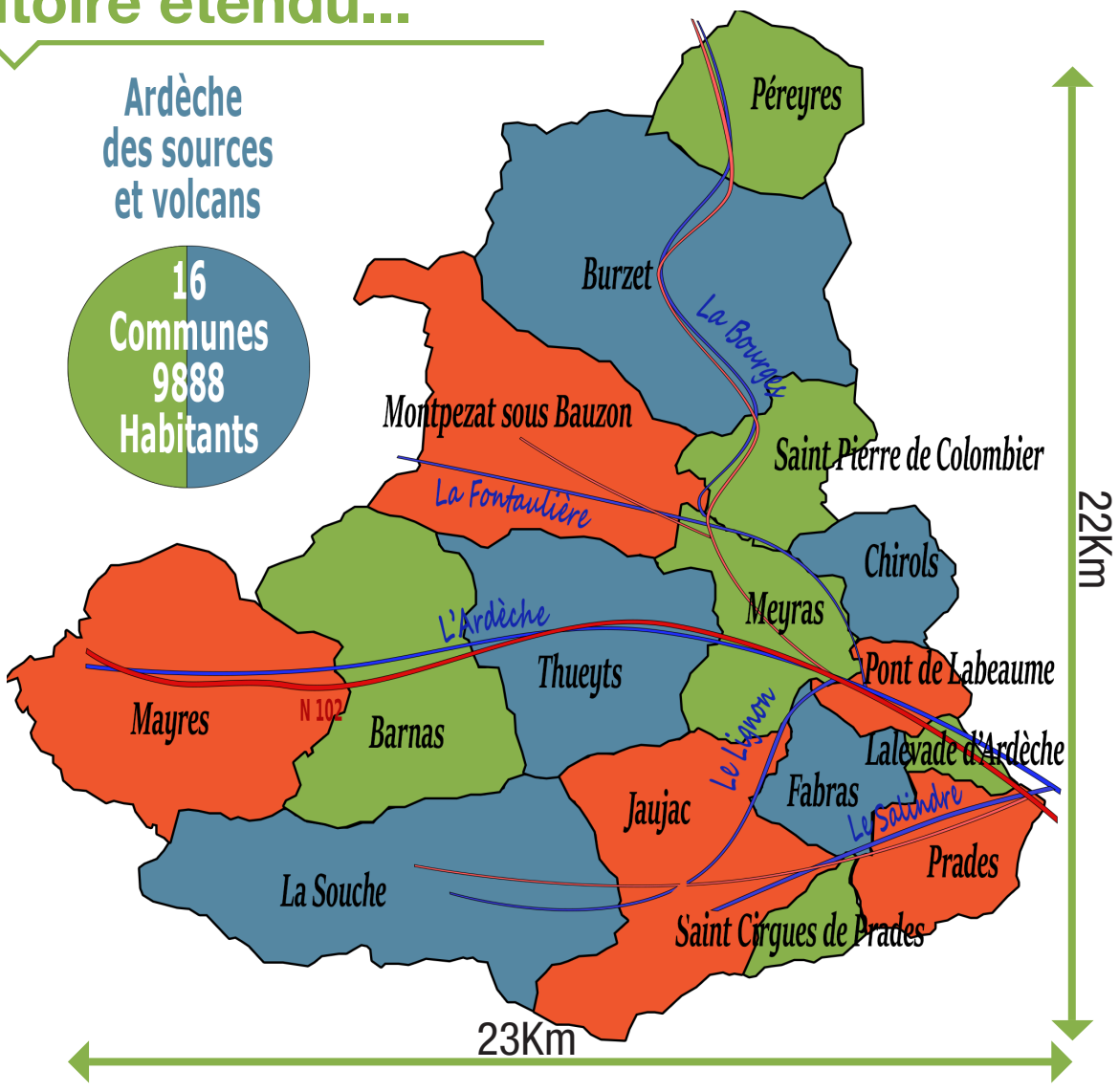
16 Communes et 27 délégués titulaires

Ardèche des

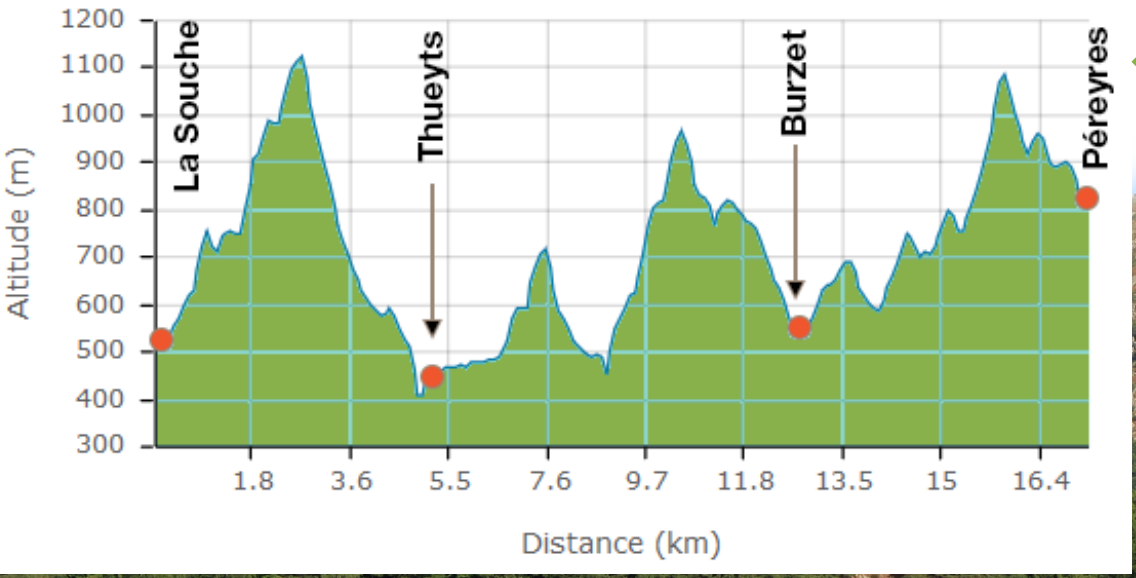
Un territoire étendu...

Ardèche des sources et volcans

16 Communes
9888 Habitants

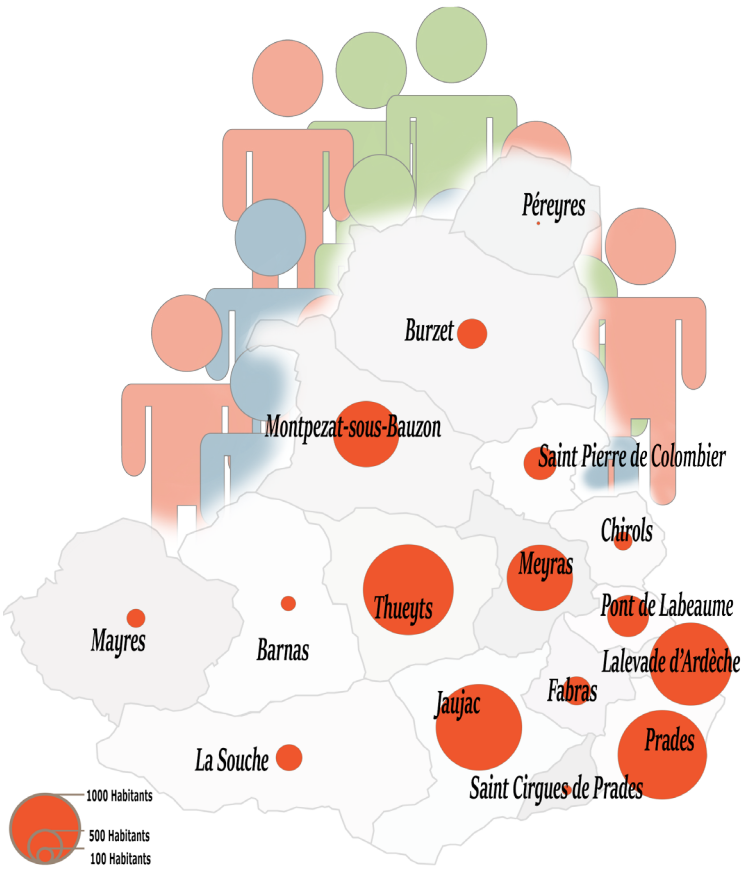


... Et un relief



sources et volcans

Population

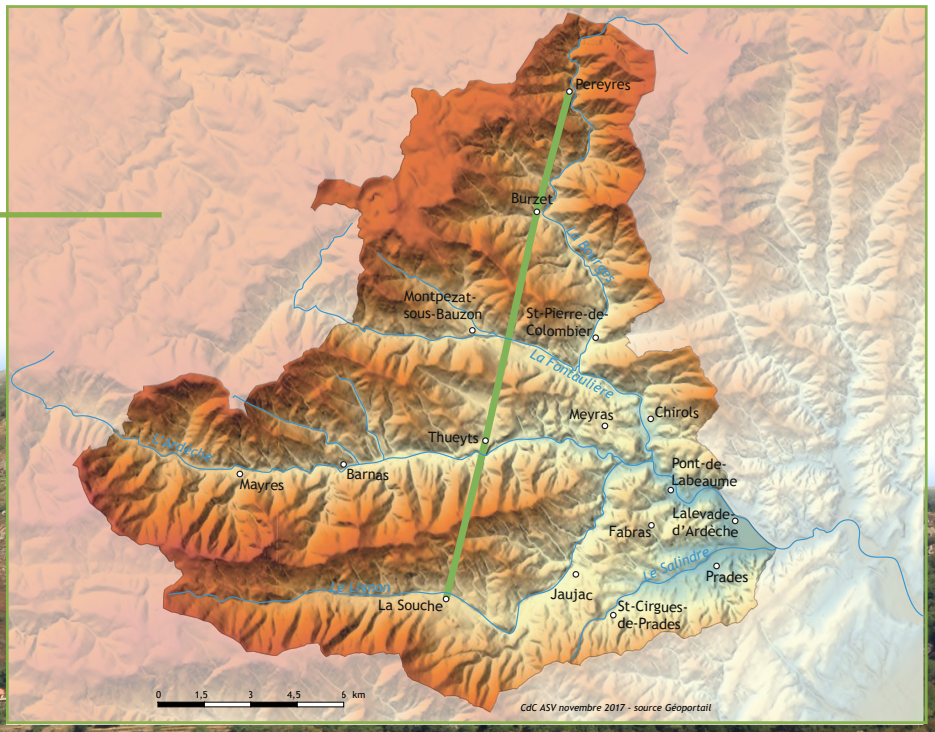


La population totale de la communauté de communes est de 9888 habitants. Elle se répartit de façon très inégale sur le territoire. Ainsi Péreyres regroupe 53 habitants tandis que Prades en rassemble 1276.

Barnas	211
Burzet	411
Chirols	256
Fabras	407
Jaujac	1181
Lalevade d'Ardèche	1127
La Souche	371
Mayres	258
Meyras	970
Montpezat Sous Bauzon	920
Péreyres	53
Pont de Labeaume	592
Prades	1276
Saint Cirgues de Prades	140
Saint Pierre de Colombier	464
Thueyts	1251

important

Profil altimétrique d'une ligne La Souche - Péreyres.



Finances

Nous vous présentons ci-après les comptes de votre communauté de communes. Cette collectivité tient une place de plus en plus importante dans la gestion locale. Elle est souvent méconnue. Pourtant de nombreux services que vous utilisez sont de son fait. Vous trouverez ci-dessous le détail des comptes. Il faut savoir qu'en 2016 les recettes de fonctionnement ont représenté 5 656 057 € qui ont permis des dépenses de fonctionnement de 4 477 756 € dont :





668 711 € pour les jeunes (Crèches, Centre de loisirs, RAM, Séjours adolescents, …)



1 046 712 € pour la collecte et le traitement des Ordures Ménagères



96 163 € pour le service au public (Maison de Santé, Résidences Séniors, Maison de Services au Public, transport à la demande)



143 773 € pour les équipements Sportifs (Stades, Gymnase, Piscine)



206 546 € pour le service Tourisme (fonctionnement des OT, Ecomusée, publications, …)



939 466 € Reversement de fiscalité professionnelle aux communes + 297 228 € de FNGIR (reversement à l'état pour redistribution)

Le résultat de fonctionnement comprenant la reprise des résultats de 2015 permet de verser à la section d'investissement la somme 2 062 991€ et de pouvoir investir dans des équipements communautaires.
Les maîtres mots de la gestion budgétaire de la communauté de commune sont :

Rigueur – Économie – Efficacité

Cette gestion nous a permis de ne pas augmenter en 2017 :

- Les taux d'imposition
- La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
- La Taxe de Séjour
- Les Diverses participations aux services à nos concitoyens

Et malgré tout d'avoir un programme d'investissement ambitieux pour les années à venir.

Lors de l'élaboration du BUDGET PRIMITIF, qui prévoit les dépenses et recettes de l'année à venir, une marge de manœuvre doit être dégagée par la section de fonctionnement (excédent) pour permettre le remboursement des annuités de la dette. Dans un deuxième temps, elle doit permettre la réalisation des projets inscrits en section d'investissement. Cette marge de manœuvre prévisionnelle est « basculée » en recette d'investissement et permet alors de compléter les financements publics (subventions) et les emprunts nécessaires.

Lors du vote du COMPTE ADMINISTRATIF, qui reflète les dépenses et recettes effectivement réalisées, l'excédent de la section de fonctionnement réellement constaté est viré en recette de la section d'investissement.

Ces deux documents, budget primitif et compte administratif, sont approuvés chaque année par le conseil communautaire.

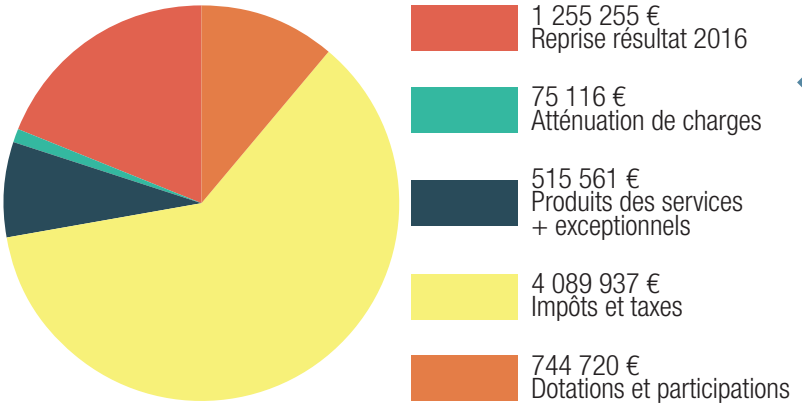
Budget primitif

2017

Section de fonctionnement

La SECTION DE FONCTIONNEMENT comptabilise les dépenses et recettes courantes liées au fonctionnement des différents services publiques proposés à la population (crèche, centre de loisirs, relais assistantes maternelles..., ordures ménagères, tourisme, équipements sportifs, logements, social, administratif).

Recettes - 6 787 709 Euros



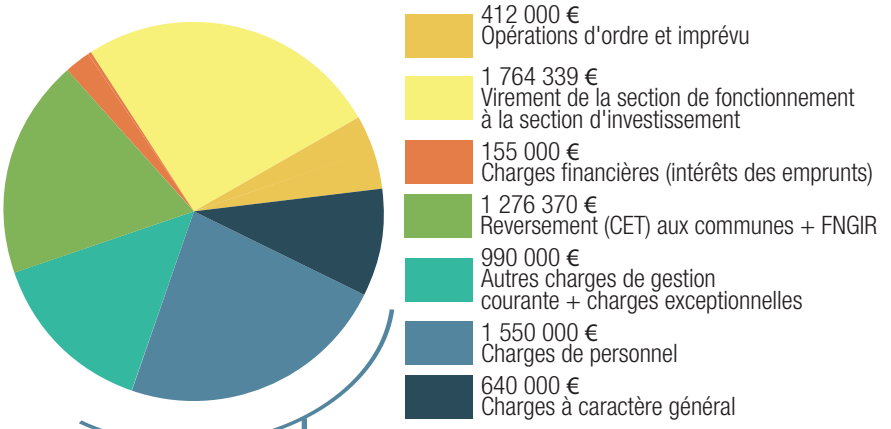
Les principales recettes se répartissent en 3 groupes :

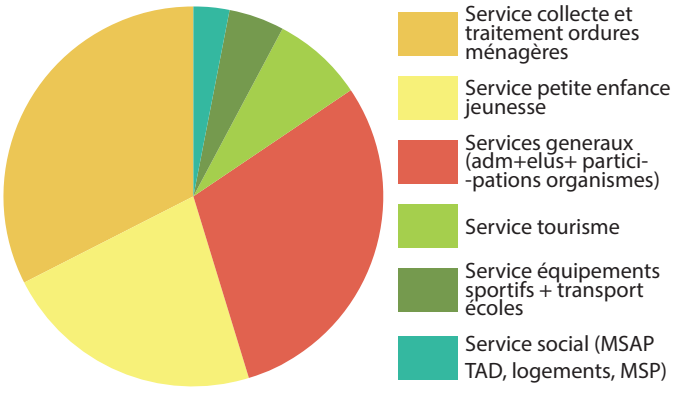
- Les produits du domaine et des services (crèche, centre de loisirs, taxe ordures ménagères, vente de produits dans les offices de tourisme, loyers, entrées piscine, …)
- Les subventions de l'Etat (dotation globale de fonctionnement, dotation globale de décentralisation ...)
- Les impôts payés par les habitants (taxe d'habitation), par les propriétaires (taxes foncières bâti et non bâti), par les entreprises (Cotisation Économique Territoriale (CET)).

Dépenses - 6 787 709 Euros

Les principales dépenses concernent :

- Les charges générales
- Le personnel
- Les intérêts des emprunts contractés
- Les participations aux autres structures
- Les opérations d'ordre et imprévus
- Les atténuations de produits





Répartition de ces dépenses (Charges générales, charges de personnel, autres charges de gestion courante) par service.

Finances

Section d'investissement

Recettes
5 393 363 Euros

La section d'investissement comptabilise les dépenses et recettes des différentes opérations d'équipements structurants pour le territoire (locaux enfance, locaux et véhicules ordures ménagères, équipements sportifs, travaux de voirie, études PLUi, travaux fibre optique…)



- 1 764 339 € Prévision virement de la section fonctionnement 2017
- 212 000 € Amortissements immobilsations
- 1 394 744 € Emprunts (camion + fibre + satex + boulodrome)
- 661 521 € Subventions
- 553 125 € Compensation TVA
- 807 736 € Virement de l'exédent de fonctionnement 2016

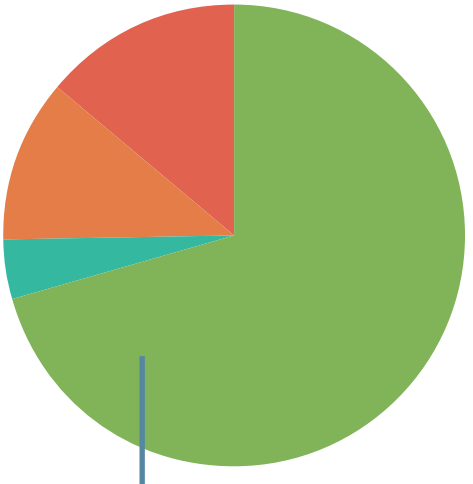
Les recettes se répartissent en 4 groupes :

- Les subventions : provenant de l'Etat, de la Région, du Département, de différents organismes (CAF, Agence de l'eau ...)
- Les emprunts
- L'autofinancement
- Compensation TVA

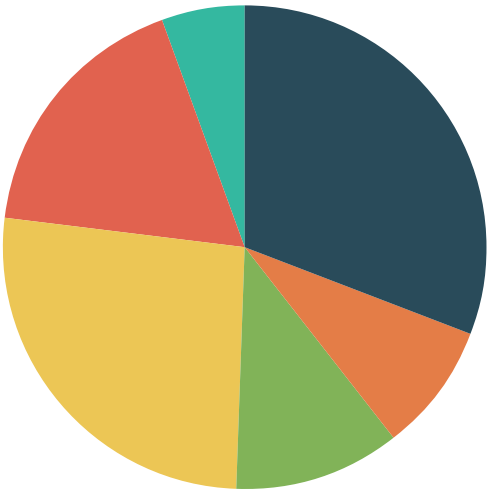
Dépenses
5 393 363 Euros

Les dépenses concernent principalement :

- Le remboursement du capital emprunté
- Les travaux
- Les acquisitions



- 3 811 207 €. Travaux
- 230 000 €. Amortissement des subventions, dépenses imprévues, divers
- 610 000 €. Remboursement capital des emprunts
- 742 259 €. Déficit d'investissement 2016 reporté



- Equipements sportifs (boulodrome, stades, piscine) : 1 177 345 €
- Divers (Enfance / MSP / Logements / PLUi / compétence eau) : 211 368 €
- Développement économique (dont achat satex / tourisme) : 312 056 €
- Ordures ménagères (véhicule + containers + locaux) : 333 000 €
- Fibre optique: 660 000 €
- Travaux de voirie dans les communes : 1 009 735 €

Pôle administratif



Pierre CHAPUIS
Premier vice-président

C'est une équipe administrative souvent méconnue qui œuvre pour le bon fonctionnement de notre Communauté de Communes. Pourtant la bonne marche et la gestion des différents services ne pourraient pas exister sans eux. Vous pourrez les découvrir ci-dessous et faire connaissance avec les différentes responsabilités qu'ils occupent. Ils sont forces de propositions et de conseil auprès des élus. Ils sont aussi toutes et tous très attachés au bon fonctionnement de notre structure et se dépensent sans compter pour cela. Au nom de tous les élus et en votre nom, je les remercie.





Sophie Bottoni
Directrice adjointe

Christophe Demarcq
Responsable ressources humaines

Michel Dechaud
Directeur général des services

Emmanuelle Ailloud
Responsable Administrative

Claire Delorme
Chargée de mission PLUi - Urbanisme

Yoann Cabourg
Pôle informatique

Sandrine Morel
Animatrice MSAP

Prisca Rongieras
Coordinatrice pôle enfance jeunesse

Eliette Nencioni
Secrétaire administrative

Pour tous contacts :
cdc@ardechedessourcesetvolcans.com

Le relais assistantes maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents des assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde. Le RAM Ardèche des Sources et Volcans est animé par Isabelle Laurent, infirmière de formation.

Les missions du RAM :

- Les assistantes maternelles : Le RAM apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de se former. Par ailleurs, il informe les candidat(e)s sur les conditions d'accès au métier d'assistante maternelle.
- Les parents : La responsable du RAM reçoit les familles dans le cadre de permanences, les informe et les oriente dans leurs démarches d'employeur.
- Les enfants : Des temps collectifs proposés par le RAM constituent des espaces d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

Ils se déroulent sur les communes de Lalevade d'Ardèche, de Meyras et de Thueyts. Tous les trimestres, le RAM donne rendez-vous aux assistantes maternelles à Jaujac pour un atelier d'éveil musical animé par Nadège de l'association Déambull.

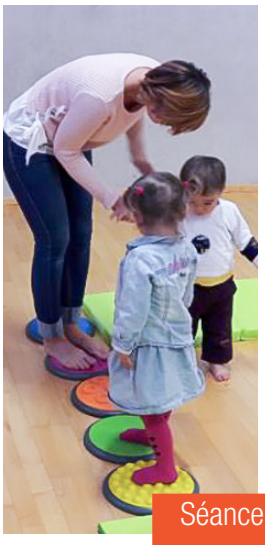
Retrouvez le PROG'RAM chaque mois sur :
www.cdc-asv.fr
Relais Assistantes Maternelles
64, rue des écoles
07380 Lalevade d'Ardèche
Tél : 06.43.96.01.68
ram@ardechedessourcesetvolcans.com



Crédit dessin : Shana 4 ans

L'Actualité du RAM :

Tous les mois, le RAM organise un atelier motricité au gymnase intercommunal de Montpezat sous Bauzon. C'est l'occasion pour les petits de sauter, ramper, courir avec les copains. Passer dans le tunnel, glisser sur la rampe en mousse ou faire une course de porteur, tenir en équilibre sur la poutre, tout est possible grâce au matériel de qualité mis à disposition par le RAM.





Séance motricité au RAM



Assistantes maternelles

26

Enfants accueillis

139

Pour les petits

Crèche les Mistouflets
64, rue des écoles
07380 Lalevade d'Ardèche
Tél : 04.75.87.55.74
creche.mistouflets@ardechedessourcesetvolcans.com

Micro-crèche Les Petits Troubadours
2, rue des Tuiles 07330 Thueyts
Tél : 04.75.93.16.49
micro.creche@ardechedessourcesetvolcans.com



Crèche les mistouflets

Micro-crèche Les Petits Troubadours



La crèche à Lalevade d'Ardèche et la Micro-crèche à Thueyts ont pour vocation de permettre aux enfants de construire leur identité.

- Les enfants accueillis sont âgés de 3 mois à 3 ans.
- Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des foyers et du nombre d'enfants à charge.
- Les couches et les repas sont fournis par les établissements.
- La crèche dispose d'un agrément de 22 places et la micro crèche de 10 places.

Pour cette rentrée, le service Enfance jeunesse se dote d'un nouvel outil, Le Portail famille. Il s'agit de vous permettre d'avoir accès à un espace personnel, disponible 7 jours/7 sur lequel vous pourrez mettre à jour vos données personnelles, télécharger des documents que vous souhaitez transmettre aux structures, régler vos factures ou encore télécharger des attestations. Petit plus pour le centre de loisirs, les inscriptions aux vacances peuvent se faire en ligne.



Retrouvez toutes nos informations sur
www.asv-cdc.fr

Enfants accueillis à la crèche et micro crèche
69

Pôle petite enfance,

Pour les moyens

Le centre de loisirs accueille les **enfants de 3 à 14 ans**

- Pour les vacances scolaires (sauf Noël) ainsi que tous les mercredis, en période scolaire de 7h30 à 18h.
- Nous mettons en place des ateliers : activités manuelles, sorties, bricolage, grands jeux mais aussi des mini-camps…
- L'encadrement est assuré par du personnel diplômé (BAFD et BAFA) en respectant les taux d'encadrement de la DDCSPP.
- A chaque période de vacances nous abordons une thématique différente telle que l'alimentation, le cirque, les arts plastiques, l'anglais, le sport, le conte, le jardinage, la danse …
- Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et du nombre d'enfant de la même famille.



Centre de loisirs

Centre de loisirs
Place des cerisiers
07380 Fabras
Tél : 04.75.37.30.12 ou 06.14.66.80.00
centre.de.loisirs@ardechedessourcesetvolcans.com

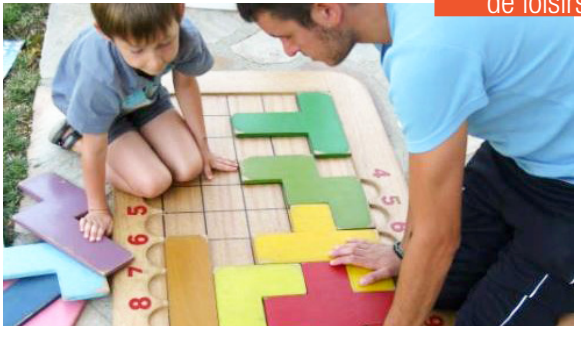
Actu 2017

Les vacances d'automne au centre de loisirs on eu pour thème « le jeu ». Jeu de plateau, jeu traditionnel, jeu de rôle ou encore jeu vidéo… tout est possible. L'univers du jeu est sans limite et les deux semaines au centre ont permis aux enfants d'appréhender la coopération, la stratégie, le respect des règles de façon ludique.

Une journée KAPLA a eu lieu, encadrée par le centre Kapla animation de Lyon, avec la possibilité de construction géante avec des centaines de planchettes.

Une soirée jeux, pour les petits et les grands a été organisée autour d'une soupe faite par les enfants. Espace jeu vidéo, grands jeux en bois, jeux de plateau… Soirée ludique et conviviale.





Jeux aux centre de loisirs

Familles concernées

271

Jeunes accueillis au centre de loisirs

315

Pour les Grands

actu'jeunes en ASV



Séjour des 11/17ans

Service jeunesse
service.jeunesse@ardechedessourcesetvolcans.com
Château de Blou
07330 Thueyts
Tél : 04.75.89.01.48
ou au 06.14.66.80.00

Grosse réussite pour la 2éme soirée jeunes

Le 21 octobre, pour la deuxième année, s'est déroulée la « soirée » organisée par les jeunes, pour les jeunes. De 21h à 1h du matin, Extra Sono 07 a mis le feu au «dance floor» avec Florian Combe aux platines. Plus de 100 jeunes ont fait le déplacement.



Formation baby sitting

Le service jeunesse, en partenariat avec la mission locale, organise chaque printemps une formation Baby Sitting. Une semaine où les jeunes vont aborder les bases de l'animation, avoir une première approche des grands principes de l'évolution de l'enfant mais aussi aborder les règles de sécurité. Au programme :

- Passage du PSC1 (premier secours)
- Découverte des métiers lors d'une rencontre avec des professionnels de l'enfance
- Préparation et animation d'une matinée d'activités avec les enfants du centre de loisirs et des crèches
- Réalisation d'une carte de visite et d'une affiche

Promeneur du net

Une action éducative sur la Toile s'avère nécessaire… C'est la mission des Promeneurs du Net. Le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Forte d'une relation de confiance avec les jeunes de notre territoire Olivia entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

Retrouvez l'animatrice sur Facebook : Olivia Durand pro

Les Promeneurs du Net 07

Service Ordures ménagères et Tri Sélectif

- 12 Agents et 7 véhicules.
- 27 Tournées différentes.
- 150 000 Km effectués par an.
- 2422 tonnes d'Ordures Ménagères collectées en 2016 soit environ 250 Kg/ Habitant/ An.
- Collecte Sélective en 2016 (Emballages Ménagers Recyclables) : environ 24 kg/Habitant/An.

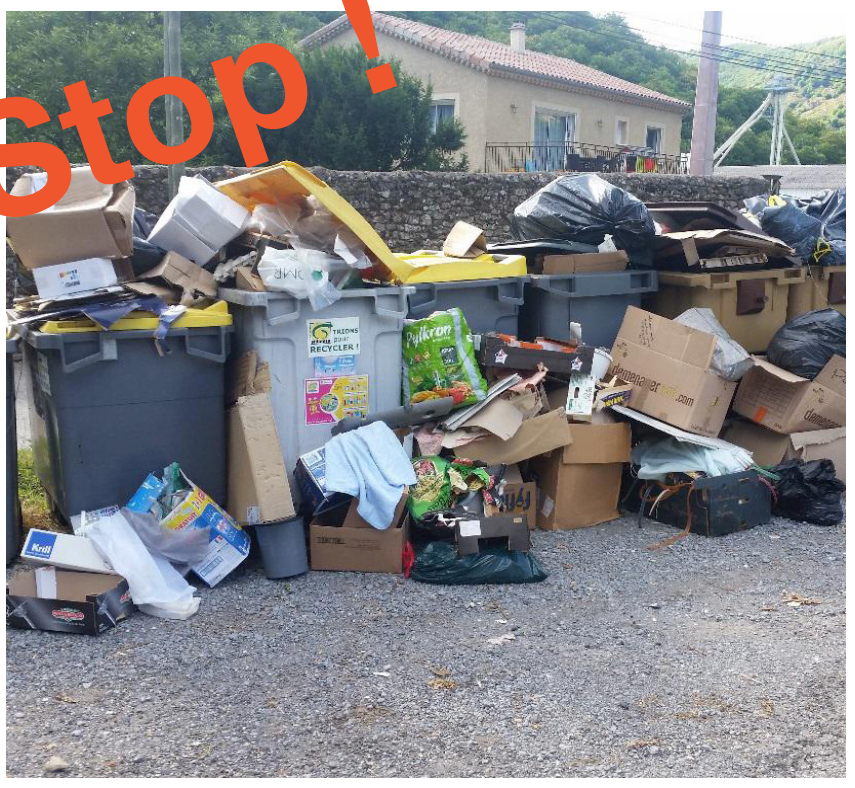


Nouveau garage de l'ancienne usine de la SATEX à Prades

La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est l'activité principale du service de collecte. Tout au long de l'année, y compris le 14 juillet et le 15 août, les équipes de la CDC parcourent votre territoire pour récupérer vos déchets ménagers. Il est très important que chaque habitant ait conscience que le coût du service est directement lié au tonnage collecté des ordures ménagères. En effet, la collecte sélective (emballages ménagers recyclable de la poubelle jaune), le verre, les papiers, les déchetteries... ne sont pas facturés à la collectivité. Alors changeons nos habitudes, ayons tous le bon reflex du tri. Changer nos habitudes c'est aussi développer sur l'ensemble du territoire les points d'apport volontaires. Devant les enjeux environnementaux, les risques encourus en empruntant des routes non adaptées aux poids lourds, les lourdeurs de la collecte en porte en porte, (obligeant les usagers à s'équiper chacun de deux containers réglementaires (un gris et un jaune) et fixant des jours de passage fixes), les regroupements de containers présentent de multiples avantages comme la possibilité pour l'usager de déposer ses poubelles d'Ordures Ménagères à tout moment dans des bacs prévus à cet effet.

La généralisation des points d'apport volontaire permettrait de diminuer fortement le coût du service de collecte. C'est à chacun de prendre ses responsabilités aujourd'hui et à chaque commune de faire un effort pour maîtriser son taux de TEOM. En effet une commune en point de regroupement aura un taux de TEOM plus bas qu'une commune en porte à porte...

De bonnes pratiques pour le bien de tous

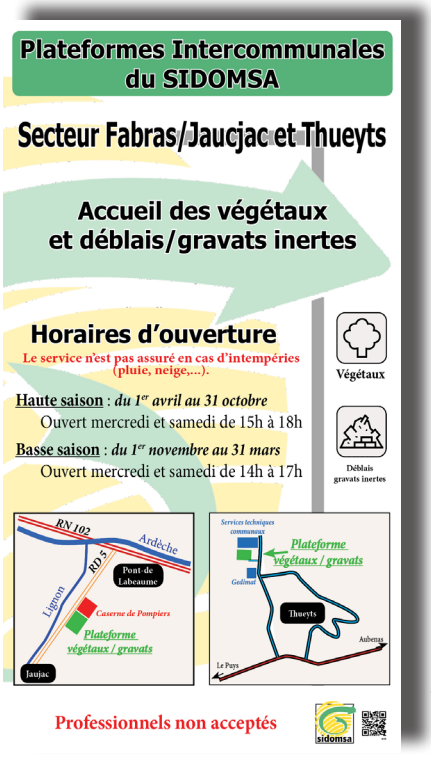


Des actes d'incivilités continuent de se produire sur notre territoire. C'est le cas lorsque les déchets ne sont pas présentés correctement ou ne sont pas déposés au bon endroit : dépôts de vrac dans les bacs au lieu de sacs fermés, dépôts de verre dans les bacs de collecte d'ordures ménagères ou d'encombrants dans les bacs ou au pied de ces derniers. Nous comptons sur vous pour respecter notre environnement, notre territoire et utiliser les services gratuits de la déchetterie de Labégude.. Tous les dépôts sauvages au pied des containers et les objets ne correspondant pas aux déchets prévus dans les bacs incombent aux agents communaux. Les actes d'incivilités impactent donc directement chaque commune :

.

En respectant son environnement on commence à se respecter soi même.

Broyage des déchets verts



2 Plateformes intercommunales du SIDOMSA existent sur le territoire de la CDC : une située à Fabras pour le secteur de la vallée du Lignon et l'autre située à Thueyts pour le secteur de la haute vallée de l'Ardèche. Sont acceptés tous les végétaux, les déblais et gravats inertes. Ces deux plateformes ouvertes le mercredi et le samedi après-midi sont essentielles : elles permettent de collecter des déchets extrêmement lourds, qui n'ont rien à faire dans les ordures ménagères et éviter ainsi de retrouver ces déchets dans des dépôts sauvages encore trop nombreux. En outre le broyage de ces déchets sur la Plateforme de Fabras, permet de produire un broyat mis gratuitement à la disposition des usagers pour réaliser du paillage, du compostage, ou du recouvrement de massif floral… Au printemps 2018, une nouvelle plateforme d'accueil des végétaux sera réalisée sur le site de l'ancienne usine de la SATEX pour le secteur de Lalevade d'Ardèche- Prades.



Service Environnement

Les encombrants

Le service des encombrants est un service gratuit proposé par la Communauté de Communes, et assuré par le service de Collecte des Ordures ménagères et du Tri.
Les 16 Communes de la CDC sont visitées environ 3 fois par an, 2 fois au cours du 1er semestre et une fois entre septembre et décembre, (les mois de juillet et aout en étant exclus, car le service est plus concentré sur l'enlèvement des Ordures Ménagères et la Collecte du Tri).
Chaque particulier doit s'inscrire auprès de la CDC pour faire enlever des articles qui l'encombrent. Attention, ce service n'est pas un service de « vide grenier » ou de déménagement : les articles susceptibles d'être ramassés sont les articles volumineux (ne rentrant pas dans une voiture) et limités au nombre de trois par foyer. Seuls les articles enregistrés lors de l'inscription auprès de la CDC sont enlevés.
Le ramassage a lieu généralement le Mercredi matin ; il est demandé aux personnes inscrites de déposer les objets devant chez eux la veille au soir.

Ce service est destiné prioritairement aux personnes âgées et aux personnes ne possédant pas de véhicule.

Tournées des encombrants 2018

17/01 - 28/03 - 03/10	24/01 - 04/04 - 17/10	31/01 - 25/04 - 24/10	07/02 - 16/05 - 07/11	21/02 - 30/05 - 05/09 - 21/11	28/02 - 13/06 - 05/12	10/01 - 14/03 - 19/09
Jaujac - La Souche - St Cirgues de Prades	Meyras - Montpezat sous Bauzon	St Pierre de Colombier - Burzet - Pereyres	Chirols - Pont-de-Labeaume - Fabras	Thueyts	Lalevade d'Ardèche - Prades	Barnas - Mayres

Pour plus d'informations consulter le site : www.asv-cdc.fr/les-encombrants

Déchetterie de Labégude



Achat d'un nouveau camion

La Communauté de Communes « Ardèche des Sources et Volcans », s'est équipée au mois de Juin 2017 d'un nouveau camion en remplacement d'un véhicule ancien. Remplacer périodiquement du matériel ancien est une obligation afin d'effectuer moins de réparations, (souvent coûteuses et plus fréquentes) sur des véhicules ne garantissant plus un niveau de sécurité suffisant ni pour le personnel ni pour les besoins du service.



LE BOULODROME: UN ÉQUIPEMENT SPORTIF STRUCTURANT TRÈS ATTENDU

Déjà en 2010 le secteur de pétanque des hautes Cévennes qui fédère les associations locales, avec plus de 350 licenciés et la communauté de communes « Source de l'Ardèche » avaient travaillé en partenariat pour l'émergence d'un projet de boulodrome dédié à la pratique de la pétanque sur notre secteur. Un aménagement sommaire de 6 jeux avait alors été réalisé dans un ancien moulinage de Saint Pierre de Colombier avec un bail de location de 10 ans. Une école de pétanque a également été créée rassemblant une quarantaine d'enfants de notre secteur à ce jour. Mais au vu du succès rencontré, l'idée d'un nouveau et vrai boulodrome couvert a germé et fait son chemin…

En effet si pour certains la pétanque est un loisir de vacances, pour beaucoup de pratiquants de plus en plus nombreux, cette activité est un sport passion qui se pratique toute l'année. Actuellement pour pratiquer la pétanque en toute saison, il faut faire 40 à 50 kilomètres et se rendre au Pouzin ou à Chauzon pour avoir accès à un boulodrome couvert.

Fin 2016 a vu l'accélération de ce projet. En effet d'une part la communauté de communes a eu l'opportunité de disposer d'un terrain et d'une dalle béton de 1000 m² gratuitement mis à disposition par la commune de FABRAS sur le site de l'ancien poulailler préalablement désamianté par la commune, situé en bordure de la RD5 entre Jaujac et Pont de Labeaume. D'autre part, les différents financeurs ont fait savoir leur possible soutien à un tel projet, permettant de plus de réhabiliter une ancienne friche industrielle sur un secteur remarquable, à proximité immédiate du belvédère des coulées basaltiques, classées parmi les plus belles d'Europe !

Ce boulodrome aura donc une capacité de 16 jeux couverts dédiés à la pétanque pour pouvoir organiser des concours de niveau régional. Il répondra à un vrai besoin, à une attente importante des pratiquants et favorisera la mixité sociale et le lien social entre les générations sur notre territoire. Il complètera l'offre d'activités pour les licenciés, les scolaires, le centre de loisirs, les séniors et toute personne souhaitant simplement passer un bon moment autour d'une partie de pétanque !

Le projet et le budget ont été votés et approuvés par les élus du conseil communautaire en début d'année 2017. Des financements ont déjà été attribués par l'Etat, le département de l'Ardèche, la région Auvergne-Rhône-Alpes, représentant plus de 70% de subventions, taux de financement quasi exceptionnel de nos jours, pour un projet d'environ 750 000 euros HT de travaux….

Le boulodrome est inscrit comme un équipement structurant du bassin de vie d'Aubenas, dans le contrat de ruralité signé en juin 2017 entre notre communauté de communes et l'Etat qui finance 35 % de cet équipement, soit une subvention de l'Etat de 250 000 euros.

Le démarrage des travaux est prévu pour la fin de l'année 2017 pour une livraison à l'automne 2018.

Cet équipement intégrera en toiture une centrale photovoltaïque d'une puissance d'environ 100 Kw, soit la consommation d'environ 20 ménages du secteur...précision importante dans un contexte de développement durable et local des énergies renouvelables.

Si le boulodrome est un investissement communautaire, concernant la gestion de l'équipement, le souhait est que les clubs de pétanque s'organisent pour mettre en place un comité de gestion local.



Compétence obligatoire de la communauté de communes, le développement économique est une priorité des élus afin de soutenir l'activité, l'emploi, le tissu commercial et artisanal et permettre une vitalité et une attractivité de notre secteur.
Actions en faveur de l'emploi des jeunes par l'adhésion à la mission locale et à la maison de l'emploi et de la formation de l'Ardèche Méridionale, participation à la gestion des pépinières d'entreprises supra-communautaires (notamment pépinière d'entreprises de La Chapelle sous Aubenas), soutien à la mise aux normes et au développement de l'aérodrome d'Aubenas/Lanas, promotion du tourisme, création de locaux pour entreprises à Prades dans l'ancienne usine SATEX, soutien aux projets de développement des commerces et activités artisanales ou agricoles avec création d'emploi en accompagnement des dispositifs de la région Auvergne Rhône-Alpes et du Conseil départemental de l'Ardèche…. notre communauté de communes est présente à vos côtés.

Une nouvelle vie commence pour l'ancienne usine SATEX à Prades!

Connue comme le site de la « Satex » du nom de l'ancienne entreprise de moulinage, cette ancienne usine va connaitre une nouvelle vie avec notre communauté de communes. C'est en 1967 que le moulinage Plantevin construit les premiers bâtiments agrandis ensuite en 1997. Suite à la liquidation judiciaire de Satex en 2001, la commune de Prades a acquis en 2004 les bâtiments et terrains de ce site industriel. Après avoir scindé les bâtiments en deux parties, la partie la plus ancienne a été revendue au moulinage Vernède qui a regroupé son activité à Prades et qui exerce encore une activité de fabrication de soie. L'agrandissement a été loué à une entreprise de stockage jusqu'en 2014. Depuis, la communauté de communes et la commune ont recherché activement une solution pour valoriser ces locaux en très bon état et très bien situés. Après réflexion, la communauté de communes a décidé d'acquérir le site (partie agrandissement de 1997, soit 3 500 m² de locaux et 3 000 m² de parkings) dont le potentiel permet d'une part d'intervenir sur le développement économique du territoire et d'autre part de disposer de locaux pour aménager des services techniques communautaires, notamment pour le service des ordures ménagères qui dispose d'environ 1000 m² pour le stockage du matériel et des véhicules de collecte. Des travaux sont prévus pour aménager des vestiaires et locaux pour le personnel.
Des box de location de 500 M² environ type hôtel d'entreprises seront proposés aux artisans et entreprises qui souhaitent s'implanter sur notre territoire ou moderniser leur activité dès 2018.



Les entreprises intéressées peuvent d'ores et déjà s'adresser auprès de la communauté de communes « Ardèche des sources et volcans » 12 rue du Pouget Château de Blou 07330 Thueyts (courriel : cdc@ardechedessourcesetvol-

cans.com ; téléphone : 04 75 89 01 48). Des travaux de renforts de charpente vont être réalisés pour respecter parfaitement les nouvelles normes sur le vent, la neige et permettre également l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture.
Sur une partie du parking, une plateforme de réception des déchets verts et gravats/inertes sera installée comme celle de Fabras ou de Thueyts. Les particuliers du secteur de Lalevade/Prades pourront ainsi bénéficier d'un nouveau service leur évitant d'aller à la déchetterie de Labégude pour se débarrasser de leurs déchets verts et de leurs gravats et inertes.

INSTALLATION D'UN GARAGISTE A JAUJAC



La communauté de communes loue des locaux et permet l'installation d'un garagiste à jaujac.
Les locaux communautaires libérés suite au déménagement du garage des véhicules du service ordures ménagères à Prades ont pu être loués à un artisan de réparation automobile qui souhaitait créer son entreprise.
Le garage de la vallée est en activité depuis le 1er mai 2017. Dylan Abela, le gérant, est très content de cette installation. Son activité offre de nouveaux services aux habitants du territoire et aux communes de la vallée du Lignon.

SOUTIEN A L'AGRANDISSEMENT DE LA BOULANGERIE MULTISERVICES A CHIROLS

La communauté de communes a apporté son soutien à la commune de Chirols pour le projet d'extension de la boulangerie multiservices.
En effet depuis 2011, la commune de Chirols loue à la SCOP «le fournil des copains» des locaux pour une activité de boulangerie et commerce multiservices.
Vu le développement de cette entreprise, un agrandissement des locaux était nécessaire pour un montant de 71 831.60 € H.T. Le département a soutenu le projet à hauteur de 20% et la communauté de communes à hauteur de 10% en complément.



Développement économique

La communauté de communes est bienveillante aux projets économiques sur le territoire, projet de réhabilitation d'un ancien moulinage à Chirols, projet d'un magasin de producteurs à Jaujac et à Mayres, projet commercial autour d'une boulangerie à Mayres…

Équipements sportifs

Stades de foot

Mise à disposition pour les clubs du territoire :



Les deux stades de Lalevade d'Ardèche et Thueyts sont de la compétence communauté de communes, pour leur fonctionnement et les investissements à prévoir (stades d'intérêt communautaire).
Divers travaux d'aménagement et de restauration de vestiaires sont inscrits au contrat de ruralité pluriannuel signé avec l'état, et au contrat Ambition Région signé avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour leurs financements.
Deux terrains attenants au stade de Lalevade d'Ardèche ont été acquis en 2017 pour prévoir la construction de nouveaux vestiaires.
Ces deux stades sont mis à disposition du club Union Sportive Porte des Hautes Cévennes, issu de la fusion des clubs de Lalevade – Prades et Pont de Labeaume.

Gymnase Montpezat-sous-Bauzon

La Prade

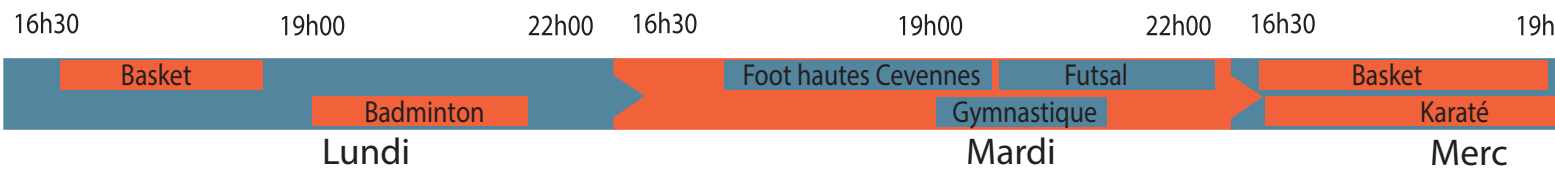
Construit en 2013, le gymnase est équipé d'une grande salle omnisports en revêtement parquets de 1056 m², d'une salle de danse en parquet de 120 m² et d'une salle de gym de 300 m². Les salles sont équipées d'agrès, de tapis de sol et différents matériels pédagogiques, que le collège de Montpezat (qui occupe les locaux du lundi au jeudi) met à la disposition des écoles primaires qui se partagent les differentes salles pendant 5 à 7 demi journées chacune par an. La salle omnisport est homologuée par la Fédération de basketball (classement H2). Des gradins permettent au public d'assister aux rencontres sportives organisées le week end. En effet, du lundi au vendredi, différentes associations locales se retrouvent au gymnase pour pratiquer leurs sports favoris : du basket au badminton, en passant par le futsal, la danse, le karaté, la gym, et depuis cette année le roller. D'autres associations locales comme l'IME de Lalevade bénéficient des créneaux pour les enfants et jeunes de cette structure.



Gymnase de La Prade

Actu 2017

Cet été 2017, une sélection de 30 joueurs excellence 15 ans nationaux de Montpellier a pu s'entraîner au hand ball à Montpezat, accueillis par le club de handball de l'Ardèche méridionale, basé à Vals les Bains. Avec les ados du service jeunesse de la communauté de communes, ils ont partagé une journée conviviale, commençant par l'entraînement du matin au gymnase, suivi du pic nic et de l'après midi sportif à la via ferrata de Thueyts. Avant le dernier entraînement de la journée pour les jeunes champions, cette agréable rencontre s'est clôturée autour d'un barbecue préparé par les jeunes.
Ils ont succédé aux joueurs professionnels de Montpellier qui étaient venu faire leur préparation physique estivale en août 2016.



Piscine à vocation scolaire Pont-de-Labeaume

Place des Cocons

Pour la 3ème saison, la piscine de Pont de Labeaume a accueilli différents publics depuis le mois d'avril jusqu'à fin septembre 2017.

Le bassin a été réhabilité en priorité pour recevoir les scolaires. La fréquentation des écoles représente environ 360 élèves par semaine. Ce sont les élèves du cycle 2 en priorité (CP/CE), qui doivent maîtriser le « savoir nager » de l'éducation nationale. Grâce à l'abri escamotable et au chauffage de l'eau à 28°, l'intégralité des 8 séances prévues sont bien réalisées. Comme pour le gymnase de Montpezat le transport scolaire est pris en charge à 100 % par la communauté de communes, pour un budget de l'ordre de 12 000 € par an pour chacune des deux structures.

En moyenne, 40 enfants par semaine du centre de loisirs de Fabras profitent du bassin pendant l'été, par groupes d'âges de 3 à 14 ans. Comme les années précédentes, diverses associations locales ont occupé des plages horaires au printemps et durant l'été. Enfin, le public est en augmentation, passant de 1 442 entrées en 2015 à 1 757 entrées en 2017, soit plus de 20% d'augmentation. Les prix d'entrée attractifs expliquent cet engouement pour ce bassin de taille adaptée à une fréquentation familiale.

Les ouvertures en nocturne ont eu lieu en juillet et août.

Nouveauté de la saison 2017 : outre les séances d'aquagym, Michael a proposé 4 séances par semaine d'aquabike et aquatraining, qui ont rencontré un franc succès.

Tarifs public : Adulte : 2.50€ / Enfant : 1.50€
Enfant -5ans : gratuit
10 entrées Adulte : 20€ / 10 entrées Enfant : 10€
Aquagym : 5€
Aquabike / Aquatraining : 8€

Piscine de Pont de Labeaume





Michael Barkats Maître nageur sauveteur

Quel bilan fais-tu de cette saison à la piscine?

Pour cette 3ème saison, la piscine intercommunale de Pont de Labeaume a vécu un bel été avec une fréquentation à la hausse et de nouvelles activités.

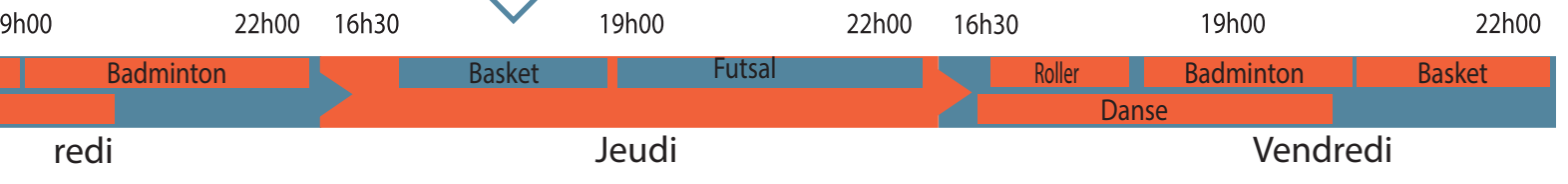
En effet, toutes les écoles du territoire ont bénéficié d'un cycle de 8 séances de natation. Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs de l'intercommunalité a également occupé les lieux.

Concernant la fréquentation publique, malgré un mois de septembre pas très chaud, elle est en légère en hausse par rapport à l'an passé.

La fréquentation aquagym est toujours aussi forte. Pour compléter l'offre, la piscine a proposé deux nouvelles activités rencontrant un réel succès : l'aquabiking et l'aquatraining.

Pour la petite histoire, le bassin faisait partie du complexe hôtelier « Le Ventadour », racheté en 2012 par la commune, et mis à disposition de la communauté de communes pour l'aménager.

Planning des activités sportives au gymnase communautaire de Montpezat-sous-Bauzon



Office de Tourisme Ardèche



Le tourisme sur notre territoire
en quelques chiffres

- 30 000 visiteurs/an
- 3 000 demandes téléphoniques
- 17 500 demandes comptoirs

#OTASV

1903 j'aime Facebook

1453 j'aime Twitter

Accueillir et gérer l'info

Toute l'année le personnel du service tourisme :

Assure l'accueil des visiteurs mais aussi de la population locale dans nos 3 bureaux ouverts à l'année : Meyras, Thueyts et Jaujac.

Collecte, trie et hiérarchise l'information touristique. Nous avons une connaissance fine de l'offre du territoire. Nous organisons des bases de données pour les manifestations, les hébergements, les restaurants, les séjours, les producteurs, l'ensemble du patrimoine naturel et culturel, les commerces, les services, et les équipements via le logiciel APIDAE.

Veille à la qualité de la destination : gestion des réclamations et des suggestions avec des fiches d'informations et des questionnaires de satisfaction. Sur 126 retours les thèmes de la randonnée (entretien et balisage), de l'aménagement (fleurissement et signalétique des villages) et de la qualité (hébergement), reviennent le plus fréquemment.

Votre équipe de l'Office de Tourisme

Sophie
directrice

Émilie
Coordinatrice du service tourisme



Aurore
Conseillère en séjours



Angélique
Chargée de Promotion et communication



Séverine
Conseillère en séjours



Carole
Conseillère en séjours



Caroline
Conseillère en séjours



Apidae

La plateforme APIDAE est une base d'informations en ligne qui permet de créer et diffuser de l'information touristique. Utilisation quotidienne par le service. 2754 objets sous notre responsabilité (hébergements, patrimoine,…). APIDAE alimente notre site internet et bien d'autres : Rhône-Alpes tourisme, Ardèche tourisme, Le Dauphiné Libéré…

Apidae L'INFORMATION TOURISTIQUE



Structuration de l'offre touristique

Nous nous mobilisons toute l'année sur des missions de proximité avec nos partenaires:

Qualification de l'offre

En incitant les hôtels, les campings et les meublés de tourisme au classement et en qualifiant l'offre de chambres d'hôtes. Nous sensibilisons nos partenaires à la qualification lors de nos visites, nos mailings et nos newsletters.

Conception de produits

En fédérant les professionnels autour d'une identité propre à notre territoire : tourisme vert, activités de loisirs de pleine nature, thermalisme, volcanisme. Le tout contribuant à la conception des merveilleux week-ends.

Sensibilisation des professionnels

Pour améliorer leurs performances et favoriser leur professionnalisation (Animation Numérique, groupe de travail de Destination, journées de formation sur mesure avec l'ADT, reportages photos, espace pro dédié, suivi des disponibilités hebdomadaires).

Atelier

Premier atelier numérique de février avec le Groupe de travail de Destination (Groupe de professionnels du tourisme volontaires représentant les différents types d'hébergement : meublés, campings, chambres d'hôtes, hôtels). Le groupe a étudié les outils de promotion numérique. Les réseaux sociaux, sont devenus un passage obligé pour la promotion (2Mds de personnes sont actifs sur les réseaux sociaux), le travail du service tourisme a été illustré d'exemples sur les pages dédiées Facebook, Tweeter où agendas, newsletters, événements, informations pratiques, coups de cœur, concours... sont proposés. Des ateliers numériques en groupe ou une aide personnalisée peuvent être mis en place sur demande en partenariat avec l'ADT et la CCI pour les partenaires afin de mieux utiliser ces outils.



Promotion et valorisation de la destination

Nous avons vocation quotidiennement à faire découvrir notre territoire et ses spécificités pour faciliter les séjours (avant, pendant et après) et diffuser l'offre touristique et commerciale du territoire.



Par l'édition de guides (hébergements, découvertes, agenda,…), de brochures touristiques (Pitchouns, producteurs,…), par la diffusion de newsletters (4 par an).

Par des campagnes de communication : voies de Presse ou Radio. Tous les mois articles dans la Presse locale (Dauphiné Libéré, Tribune) et chaque année dans la presse spécialisée (Balade en France 2016, Ma Bastide 2017).

En développant l'Office de Tourisme hors les murs. L'année 2017 a été riche en sorties sur le terrain à la rencontre des touristes et des habitants sur des manifestations d'ordre départemental, sur les marchés estivaux de Jaujac, Thueyts et Montpezat s/ Bauzon et sur les sites remarquables : Ray Pic, Pont du Diable, Plages surveillées de Lalevade d'Ardèche et de La Souche. Plus de 1500 touristes renseignés sur site pour l'été 2017)



En partenariat avec l'Agence Départementale du Tourisme (ADT) dans des salons, des EDUCTOUR, des voyages de presse. Journée séminaire ADT (janvier 2017). Rencontre du tourisme Ardéchois (mars 2017). Réunions magazine «émerveillés par l'Ardèche» (15 juin 2017). Salon Pays-Bas ZOMMERWEEK (mai 2017)

Marque

MARQUE «Emerveillés par l'Ardèche»

Une marque pour doper l'attractivité de l'Ardèche. L'office de tourisme dit oui à la marque ! Pour affirmer notre identité, notre appartenance à l'Ardèche, pour contribuer à notre promotion et notre attractivité, pour qualifier et marquer nos produits aux couleurs de l'Ardèche. Pour faire partie d'un vrai réseau touristique et profiter de la reconnaissance et de la dynamique de la marque en France et à l'Etranger.



Une destination connectée

Vitrine de l'office de tourisme le site répond bien aux attentes des clientèles françaises et étrangères.
Il offre un menu épuré, «découvrir» «séjourner» «savourer», facile d'utilisation, une nouvelle charte graphique, les disponibilités consultables en ligne, le tout décliné en 3 langues : français, anglais, allemand. Une nouveauté, la réservation en ligne des entrées à l'écomusée de Chirols. Ce site a été réalisé avec la collaboration efficace de MTCOM qui a notamment assuré la partie technique de liaison avec la base de donnée APIDAE.
Des outils numériques : présence sur les réseaux sociaux.
Une borne wifi disponible dans chaque bureau ainsi qu'un ordinateur à destination du public.



Yoann Cabourg
Pôle numérique

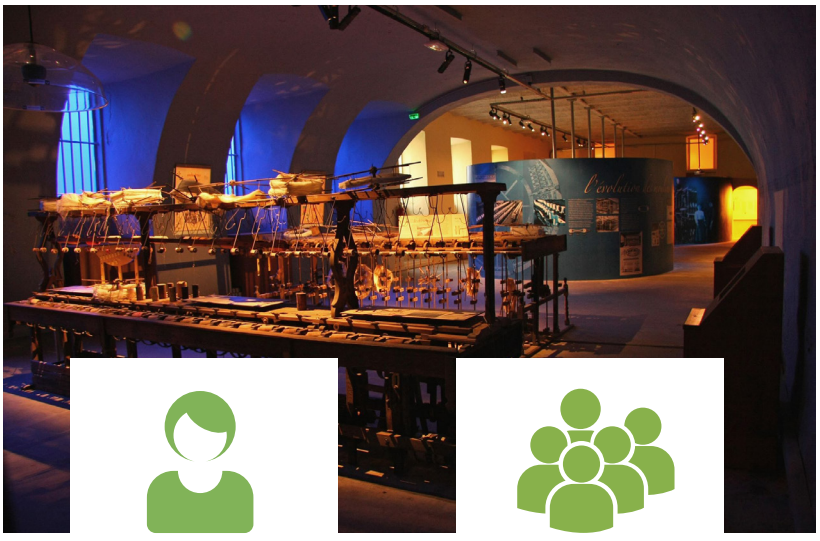
Pourquoi avoir créé un nouveau site internet?

L'idée qui a guidé la refonte du site était de le rendre attractif sur tous les supports, tout en modernisant son design. L'ancienne version était mal adaptée aux mobiles et tablettes. Depuis que nous avons migré sur le nouveau site, nous sommes passés de 1% à 32% de vues sur mobile !

Découvrez le nouveau site internet de l'Office de Tourisme sur :
www.ardechedessourcesetvolcans.com

Gestion équipement touristique

Depuis 2017, la communauté de communes Ardèche des sources et volcans assure la gestion de l'écomusée du moulinage de Chirols, en partenariat avec la commune de Chirols propriétaire du bâtiment et l'ACECO détenteur de la mémoire muséographique. La valorisation de ce musée est en cours de réflexion. Dans le cadre de ses orientations culturelles et patrimoniales le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche nous accompagne techniquement et financièrement.



1414 entrées individuelles

656 entrées groupes

Info pratique

PASS ARDECHE

Visitez l'Ardèche en toute liberté avec le pass annuel. Pour 79€, visitez 30 sites majeurs ardéchois tout en faisant des économies (Caverne du pont d'Arc, Train de l'Ardèche, Cité du chocolat, Aven d'Orgnac, Muséum de l'Ardèche, Ecomusée du moulinage…). Pass en vente dans nos bureaux. Pass 6 jours et 3 jours aussi disponibles.



Le tourisme en marche!

Le tourisme représente un vecteur de croissance et de création de richesse dans notre communauté de communes : plus de 180 000 nuitées chez nos 413 hébergeurs, une consommation touristique estimée à hauteur de 6 M d'euros par an, sur la base d'un panier moyen de 33€/jour (cf étude clientèle ADT 2016).

Après avoir beaucoup travaillé à l'organisation, l'office entre maintenant dans une nouvelle dynamique.

Nous poursuivons nos efforts pour mobiliser les prestataires volontaires autour d'actions collectives (ateliers numériques, thématiques…) et pour les associer à nos travaux.

Nous prolongerons aussi notre esprit réseau (Agence de Développement du Tourisme de l'Ardèche, Office de Tourisme de France, APIDAE…) et nous partagerons en 2018 la marque « Émerveillés par l'Ardèche ».

Bref, nous prenons notre rôle très au sérieux pour apporter à notre territoire le développement touristique qu'il mérite en s'appuyant sur nos atouts : les loisirs nature, le thermalisme, le volcanisme et le patrimoine !

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Nous sommes la seule communauté de communes entièrement comprise dans le périmètre du PNR, accueillant la maison du PNR à Jaujac.

Aussi, nous avons engagé un plan de coopération comprenant différentes actions dont :

- La valorisation de l'écomusée du moulinage à Chirols
- La réalisation d'un diagnostic culturel afin de déterminer notre positionnement en matière culturelle et patrimoniale
- Lancement des études thématiques pour le développement d'urbanisme durable
- Réflexion sur l'offre de randonnée ...

Ce partenariat s'inscrit dans un cadre plus large de valorisation de la notoriété de notre territoire à travers la marque PARC.

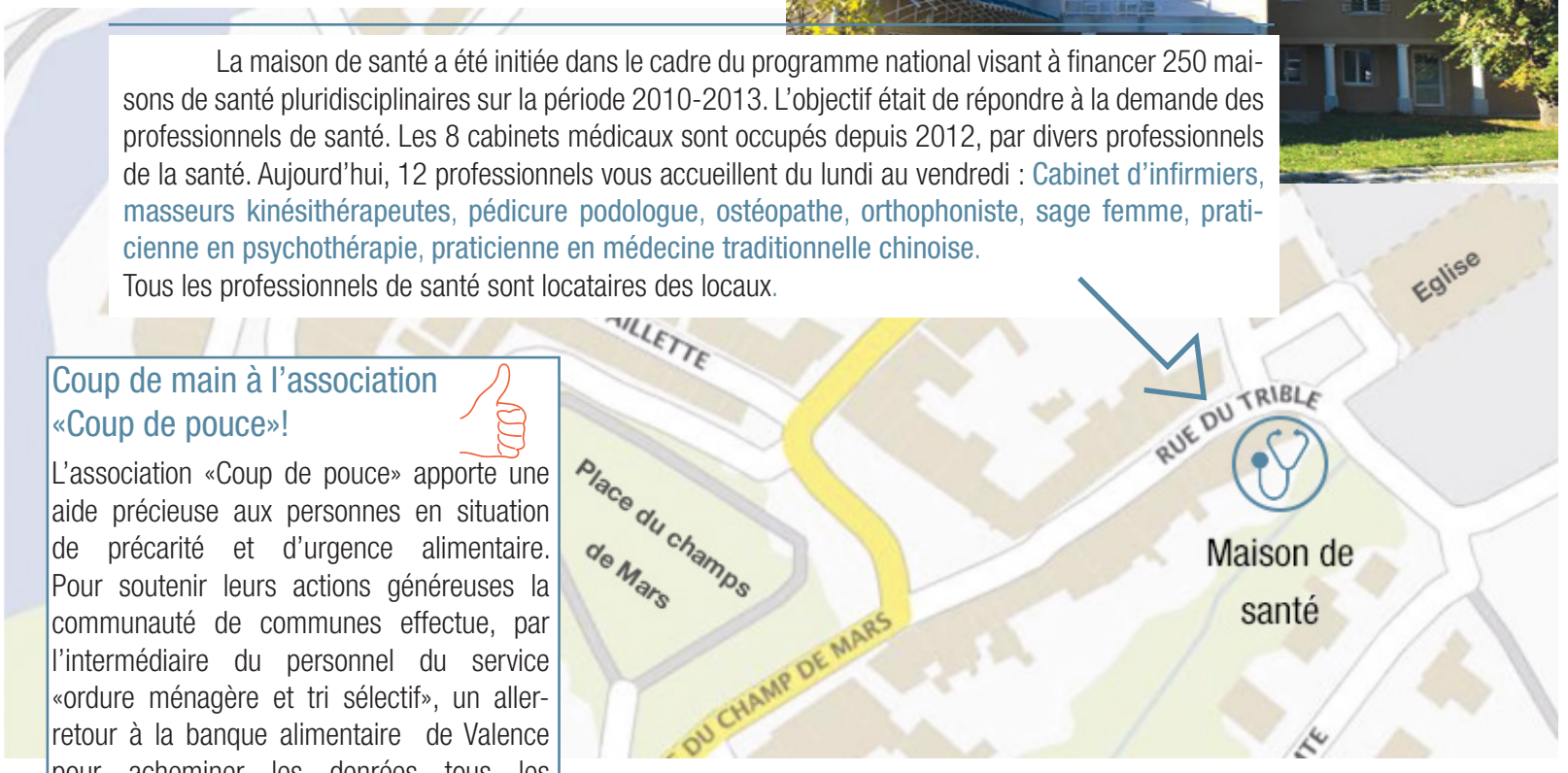
Action sociale

Maison de santé



Maison de Santé
Pluriprofessionnelle (MSP) à Jaujac
Rue du trible
07380 Jaujac

La maison de santé a été initiée dans le cadre du programme national visant à financer 250 maisons de santé pluridisciplinaires sur la période 2010-2013. L'objectif était de répondre à la demande des professionnels de santé. Les 8 cabinets médicaux sont occupés depuis 2012, par divers professionnels de la santé. Aujourd'hui, 12 professionnels vous accueillent du lundi au vendredi : Cabinet d'infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, pédicure podologue, ostéopathe, orthophoniste, sage femme, praticienne en psychothérapie, praticienne en médecine traditionnelle chinoise.
Tous les professionnels de santé sont locataires des locaux.



Coup de main à l'association «Coup de pouce»!

L'association «Coup de pouce» apporte une aide précieuse aux personnes en situation de précarité et d'urgence alimentaire. Pour soutenir leurs actions généreuses la communauté de communes effectue, par l'intermédiaire du personnel du service «ordure ménagère et tri sélectif», un aller-retour à la banque alimentaire de Valence pour acheminer les denrées tous les quinze jours avec un agent et un fourgon.

Logements

La communauté de communes a financé et gère 18 logements conventionnés accessibles en priorité aux « seniors » et personnes à mobilité réduite.
Depuis 2012, 8 logements sont occupés à la maison de santé de Jaujac, dont la superficie proposée varie de 30 à 60 m², avec kitchenette et une ou deux chambres. Les occupants bénéficient d'une terrasse et d'une salle de vie commune pour partager des moments de convivialité. La situation au cœur du village facilite les déplacements des locataires et leur accès aux services et commodités tout en étant en sécurité dans un logement adapté. Depuis 2015, c'est à Saint Pierre de Colombier que 10 locataires ont pris possession des lieux, dans des logements variant de 38 à 60 m² équipés d'une chambre et kitchenette, et d'une terrasse privative de 10 m² donnant sur la rivière. Ce bâtiment très agréable et situé en bordure de la Bourges. Les loyers mensuels se situent entre 280 et 560 € hors charges.
Une liste d'attente à la communauté de communes prend en compte les demandes d'attribution de logement et les personnes prioritaires sont déterminées en fonction des situations de chaque demandeur.



Fibre optique

Le déploiement de la fibre à la maison (FTTH), c'est parti !

Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est l'établissement public en charge de l'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. Il porte un ambitieux projet de déploiement d'un réseau de fibre optique à la maison (Fiber to the Home - FTTH) sur l'ensemble du territoire des 2 départements. Depuis fin 2016, il a déjà lancé le déploiement de 43 000 premières « prises » FTTH (1 prise = 1 foyer) et prévoit d'en déployer plus de 310 000 au cours des 8 prochaines années.

Ce projet, qui constitue le plus grand chantier d'infrastructures sur notre territoire depuis l'arrivée du téléphone, représente un investissement global estimé à 480 millions d'euros pour la Drôme et l'Ardèche, partagé entre l'ensemble des collectivités participant à la gouvernance du Syndicat mixte ADN : les 27 Communautés de Communes ou Communautés d'Agglomération ardéchoises et drômoises (dont la CC Ardèche des Sources et Volcans), les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, et la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'État, à travers le Plan national France Très Haut Débit, apporte également environ un tiers du besoin de financement nécessaire.

Pour notre communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, ce projet représente un investissement d'un peu plus de 12 millions d'euros dont 2,5 Millions d'euros supportés directement par notre communauté de communes (soit 20% du coût total), pour environ 8 000 prises FTTH à construire. Les tous premiers déploiements sur notre territoire communautaire vont être réalisés dans les trois prochaines années. En 2018, les communes concernées par la première poche de déploiement de 2 200 prises seront Burzet, Chirols, Montpezat-sous-Bauzon, Péreyres, Saint-Pierre-de-Colombier et une partie de Meyras (quartier de Champagne). En 2019, les communes de la vallée du Lignon (La Souche, Jaujac, Fabras, St Cirgues de Prades) seront concernées par la mise en place de 2 050 prises. Les autres communes de notre CDC suivront entre 2020 et 2024.

C'est un investissement important pour l'avenir de notre territoire, pour rester un territoire attractif et permettre l'accès aux nouvelles technologies indispensables pour nos habitants et nos professionnels.

Pour chacune des poches de déploiement, il y aura une première phase d'études d'environ 6 à 9 mois. Plusieurs mois de travaux seront ensuite nécessaires pour déployer la fibre optique jusqu'aux habitations. Puis il faudra encore attendre quelques semaines pour pouvoir accéder aux offres de services à très haut débit des opérateurs (Fournisseurs d'accès Internet) qui seront présents sur le réseau. Les premières ouvertures de service sur les communes de la première poche interviendront donc à horizon 2019.

La fibre optique à la maison permettra d'accéder à des débits de l'ordre du Gigabit (1 Gbit/s = 1 000 Mbit/s).



Que va vous apporter la fibre optique à la maison ?

- Des débits symétriques, en émission et en réception.
- Des débits similaires quelle que soit votre localisation (pas d'affaiblissement lié à la distance) .
- Une vitesse de connexion à Internet de 100 à 1 000 fois plus rapide qu'une connexion ADSL, permettant par exemple de regarder ou télécharger des vidéos et d'accéder à tous types d'applications sans aucune contrainte .
- La possibilité de connexions simultanées (plusieurs utilisateurs et plusieurs supports sur la même box fibre) sans avoir à se soucier des débits disponibles .
- La possibilité de profiter de l'enrichissement permanent des contenus et des applications numériques et d'accéder aux usages de demain : maison connectée, domotique…
- Un investissement indispensable pour nos professionnels pour le télétravail, la télémédecine, le travail à distance et le développement économique de leur activité.

Voirie, aménagements de village

La compétence « voirie » était inscrite dans les compétences optionnelles des statuts de la communauté de communes (CDC), mais la réglementation impose de définir cette compétence. Aussi, le conseil communautaire du 29.10.2015 a défini la voirie d'intérêt communautaire, sur la base d'un état des lieux complet réalisé sur les 498 voies communales classées par les communes, soit sur 323 km au total. 267km ont été reconnus d'intérêt communautaire, donc transférés à la CDC, parmi les voies classées, cadastrées et revêtues. Ce transfert porte uniquement sur la bande de roulement (chaussée).

Les élus communautaires ont décidé de budgétiser un programme d'investissement ambitieux sur 4 ans (2016 - 2019 inclus) relatif aux travaux de voirie à réaliser sur l'ensemble de ces 267 km, qui s'élève à plus de 2 500 000 € TTC, financée pour 50 % par les communes bénéficiaires et pour 50 % par la CDC. Les travaux sont répartis sur les années 2016 à 2019, selon un calendrier au plus près des besoins de chaque commune. A ce jour, 75 % des travaux sont réalisés ou engagés, sous maitrise d'ouvrage CDC. Pour cela, 2 marchés publics ont été signés avec 2 entreprises locales de travaux publics, Eurovia et SATP. Chaque commune peut financer des travaux supplementaires si elle le souhaite.





Travaux d'aménagement de village.

Outre les travaux d'investissement sur la voirie, la CDC a mis en place un programme de financement de travaux d'aménagement de village à destination des communes. Cette aide directe vient en soutien pour des projets d'aménagement de place, de centre village, de traverses, etc...
Une enveloppe de 100 000 € par an pendant 4 ans (2015 à 2018) est attribuée à quatre communes par an, soit 25 000 € chacune. Cette année 2017, ce sont les communes de Jaujac, Lalevade d'Ardèche, Saint Cirgues de Prades et Saint pierre de Colombier qui ont pu bénéficier de cette enveloppe de 25 000 €.



Maison de services au public

Bilan 2016

Plus de 682 rendez-vous traités.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE POUR FACILITER LES DEMARCHES DE LA VIE AU QUOTIDIEN

Accéder en un même lieu de proximité à un large panel d'administrations ou autres organismes d'intérêt général (Pôle Emploi, CPAM, CAF, MSA, CARSAT, MISSION LOCALE, CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et Artisanat…)
Délivrer une information générale ou personnalisée de premier niveau en aidant à la compréhension
Aider à la constitution de dossier
Accompagner pour résoudre et/ou anticiper des difficultés
Aider à la prise de rendez-vous téléphonique, physique ou par visioconférence (ex : Pôle Emploi) et orienter vers les services publics adaptés
Mise à disposition de documentation
Permettre un accès depuis un poste en libre consultation

Depuis 2016 ce service a été labellisé Maison de Service au Public avec de nouvelles missions et services. Il sera bientôt possible d'effectuer les démarches pour les certificats d'immatriculation et les permis de conduire à la place des préfectures.



Sandrine Morel vous accueille à la maison de services au public

Coordonnées Maison

11 rue Pouget - 07330 THUEYTS
msap-thueyts@inforoutes.fr - Tél. 04 75 39 75 33

Horaires d'ouverture au public :

Lundi 8h30-12h - Mardi 8h30-12h et 13h-16h30
Vendredi 8h30-12h et 13h-16h30
Sur Rendez-vous : lundi 13h-16h30 -Mercredi 8h-12h

Nos partenaires

Comprendre le PLUi Fiche N°1

Vers un plan local d'urbani

CONTEXTE

Fin 2015, les élus de la communauté de communes prescrivaient l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de se doter d'un projet de territoire partagé à l'échelle intercommunale. Il devra être finalisé pour le 31 décembre 2019.

Qu'est ce qu'un PLUI?

Le PLUi est le document cadre établissant les orientations pour le développement et l'aménagement de l'intercommunalité à l'horizon de 10-15 ans sur la base du projet politique. Il fixe les règles d'urbanisme permettant de mettre en œuvre le projet de territoire, remplaçant les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (POS, PLU, carte communale…). Il doit répondre aux objectifs de développement du territoire tout en préservant la biodiversité, les paysages et le cadre de vie. Son contenu devra assurer la cohérence de ce projet de territoire et ses spécificités locales avec les politiques supra-territoriales : le SCoT, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, mais aussi les politiques départementales, régionales, nationales et européennes.

Pourquoi faire un PLUI ?

Cohérence et équilibre territorial. Le PLUi devra permettre de gérer à l'échelle pertinente, celle du bassin de vie porté par la communauté de communes, les enjeux liés au développement durable du territoire. Le PLUi est élaboré en collaboration avec les communes membres : pour suivre et piloter la procédure, une commission urbanisme composée de 2 représentants par commune se réunit régulièrement.

Efficacité. Dotées d'un projet commun, les communes seront plus en phase avec la réalité du fonctionnement et de l'organisation des territoires. En effet, l'essentiel des activités quotidiennes se déploie aujourd'hui au-delà des frontières communales. Travailler à l'échelle de l'intercommunalité permet de concilier ces différents besoins tout en valorisant la complémentarité des communes.

Solidarités. Le PLUi permet une mutualisation des moyens et des compétences sur un territoire élargi. Il exprime la solidarité entre les communes, en permettant de réaliser des économies de consommation du foncier, de valoriser les qualités et atouts du territoire (patrimoine, culture…), le poids des projets d'intérêt général.

Où se renseigner?

L'élaboration du PLUi est une démarche importante qui définit les grandes orientations du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Pour que chacun puisse suivre les étapes de sa construction, la communauté de communes Ardèche des sources et volcans vous informera sur :

- Une section dédiée dans sa lettre d'information.
- Une rubrique spécifique sur son site internet www.asv-cdc.fr

Vous souhaitez apporter une contribution ?

- Un registre de concertation est mis à disposition du public au siège de la communauté de communes «Chateau de Blou, 07330 Thueyts».
- Vous pouvez également nous écrire à cette adresse électronique : plui@ardechedessourcesetvolcans.com.

sme intercommunal (PLUi)

PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Projet politique avec approche spatiale et patrimoniale, traitant toutes les questions autour de la gestion de l'espace (ressources, agriculture, espaces habités, déplacements, énergies et GES, etc.)

ETAPES ADMINISTRATIVES

Avis des partenaires, enquête publique, puis approbation du conseil communautaire prévus à cet effet, des modifications peuvent être apportées. dans tous les cas et en dernier ressort, le PLUi est approuvé par les conseils municipaux, le conseil communautaire et transmis au contrôle de légalité de la préfecture.



Diagnostic du territoire

Portrait du territoire (géographique, démographique, économique…), présentant également une analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation des espaces naturels et agricoles, et qui permettra de dégager et d'expliquer les enjeux territoriaux de développement et d'aménagement.

TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

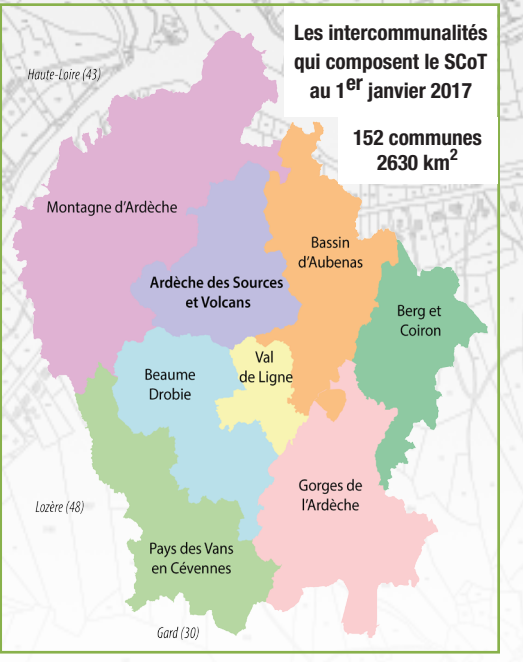
Rédaction des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et élaboration du plan de zonage et du règlement.

Le SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification qui définit, à l'échelle de plusieurs Communautés de Communes et pour le long terme (15 à 20 ans), les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire. C'est aussi un document d'urbanisme à valeur règlementaire.

Le SCoT de l'Ardèche Méridionale dont l'élaboration a été prescrite en Novembre 2014 fédère 152 communes réparties sur 8 Communautés de Communes, dont Ardèche des Sources et Volcans. Il totalise près de 100 000 habitants sur une superficie de 2 630 km².

Le PLUi Ardèche des Sources et Volcans devra ainsi intégrer les différentes dispositions et orientations du SCoT.



2015-2016, l'élaboration du diagnostic

Tout au long de cette phase de diagnostic territorial, l'ensemble des acteurs concernés par l'élaboration du SCoT ont été invité à contribuer au travers d'ateliers de travail thématiques. Près d'une centaine de personnes - élus, techniciens, membres de la société civile -ont participé à ces différents temps de partage et d'échanges.

Le chantier de 2017 :

Suite à l'émergence des enjeux, l'objectif est de construire un projet politique en affichant des orientations stratégiques. C'est la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Et après ?

2018 sera l'année de la traduction des orientations en prescriptions dans le Document d'Orientations et d'Objectifs tandis que 2019 sera consacrée à l'Enquête Publique pour une approbation fin 2019 / début 2020.

Le Président, Cédric D'IMPERIO,

Les élus et les employés, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018, avec tous leurs vœux de santé et bonheur et vous invitent à la présentation des vœux communautaires le

Mercredi 24 janvier 2018 à 19 h à la salle polyvalente de Lalevade



Toute votre communauté de communes sur :

www.asv-cdc.fr